

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE
LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

OBJET :

DECISION DU PRESIDENT

**DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DU
DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE DANS LE
CADRE DU SCHEMA
DEPARTEMENTAL DES
ENSEIGNEMENTS
ARTISTIQUES**

Vu la délibération du conseil communautaire du 13 octobre 2021 n°CC-2021-0148 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et du président, et notamment le(s) paragraphe(s) P-4 de son annexe ;

D_2022_0268

Le Département de la Haute-Savoie a prévu d'étendre son Schéma Départemental des enseignements Artistiques (SDEA) 2023-2027 : outre l'enseignement musical qui était jusqu'alors la seule discipline artistique prise en compte, il est désormais prévu que soient également intégrés au SDEA, les arts plastiques ainsi que les arts du cirque et la danse.

En conséquence, l'École des Beaux-Arts du Genevois (EBAG) devient éligible au versement d'une subvention relative au fonctionnement général de l'école.

En application d'un barème de 45 € / élève et comptant 1 074 inscrits durant l'année scolaire écoulée (2021-2022), l'EBAG souhaite solliciter, pour l'exercice 2023, une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 48 330 €.

Le Président DÉCIDE :

D'APPROUVER le dossier de demande de subvention de l'EBAG relatif au SDEA auprès du département de la Haute-Savoie ;

DE SIGNER lui-même ou son représentant le dossier relatif à cette demande de subvention.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.